

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du P.E.T.R. du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le trois avril deux mille vingt-quatre, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS :46 membres sont présents avec voix délibérative (36 Titulaires et 10 suppléants)

Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants –17 titulaires – 9 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1. Yvette BLANCHARD | 12. Pascal MOMPACH | 23. Marie-Anne DELEVALLEE (S) |
| 2. M-Bernadette BUISSET-LAVALARD | 13. Daniel POTEAU, | 24. Geneviève GAUTHIER (S), |
| 3. Jean-Marie DEVILLERS | 14. Michel PRETTRE | 25. Jeanine HOSSELET(S) |
| 4. Nathalie DROBINOHA, | 15. Maryvone RINGEVAL | 26. Jacky LAURENT(S) |
| 5. Olivier GOBERT | 16. Gérard SETAN, | |
| 6. Jean-Claude GUINET | 17. Sylvain TRANOY, | |
| 7. Bernard HUREZ, | 18. Jean-Pierre BAVENCOFFE (S) | |
| 8. Billy JOURNET, | 19. Claire BURLET (S) | |
| 9. Marc LANGLAIS, | 20. Marie-Danielle CHEVALIER (S), | |
| 10. Bruno LEFEBVRE | 21. Jean-Pierre COUVENT (S) | |
| 11. Romain MANESSE | 22. Bernard DEBUT(S) | |

Suppléants n'ayant pas de procuration

Jean-Paul BASSELET (S)
Martine LABALETTE (S)
Christelle MARQUES(S)
Danielle PREVOST(S)
Marie-Claude URBAIN (S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (15 votants – 14 titulaires – 1 suppléante ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 6. Michel HENNEQUART, | 13. Laurence RIBES, |
| 2. Marie-Josée DEPREZ | 7. Yannick HERBET, | 14. Paul SOUPLY |
| 3. Maurice DEFAUX, | 8. Julien LEONARD, | 15. Virginie DELSARTE (S) |
| 4. Daniel FORRIERES, | 9. Joseph MODARELLI | |
| 5. Jean-Claude GERARD, | 10. Gilles PELLETIER, | |
| | 11. Patrice QUEVREUX, | |
| | 12. Henri QUONIOU, | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (5 votants – 5 titulaires) :

1. Jean-Marc BOUCLY
2. Michel DHANEUS
3. Didier ESCARTIN,
4. Jean-Marc LEMEITER
5. Roland SALENGRO

Suppléant n'ayant pas de procuration

Xavier DUPONT (S)

Membres excusés (T) :

Gérard ALLART, Pascal BRUNIAUX, Thierry BOUTEMAN, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jacques DENOYELLE, Eddy DHERBECOURT, M-Thérèse DOIGNEAUX, Gilbert DRAIN, Pascal DUEZ, Christian DUMONT, Benoit DHORDAIN, Jean-Pierre DHORME, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Jeanine HOSSELET, Bruno IVANEC, Philippe LOYEZ, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Slimane RAHEM Laurence SAYDON, Nicolas SIEGLER.

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Didier CATTOEN, Bernadette DUBUIS, Mathieu DAVOINE, Pierre-Henri DUDANT, André-Marie FORRIERE, Sylvain HALLE, Ludovic HAVART, Stéphane JUMEAUX, Bertrand LEFEBVRE, Monique LESNE, Jean-Felix MACAREZ, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Jacques OLIVIER. Jeremy RICHARD, Liliane RICHOMME

Christophe BISIAUX, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

OBJET : MODIFICATION DES PRIMES « HABITER MIEUX » 2024-2025

Sylvain TRANOY rappelle des éléments de contexte sur le programme Habiter Mieux.

Contexte

- Délégation de maîtrise d'ouvrage du PIG au Pays par les EPCI
- 2 volets d'intervention – rénovation énergétique et adaptation des logements - à destination de 170 propriétaires occupants aux ressources « modestes » et « très modestes ».
- Contexte d'évolution des dispositifs ANAH pour massifier la rénovation énergétique et incitation de l'ANAH à continuer le programme pendant 2 ans (période de transition)



- Conventionnement 2019-2023 avec l'ANAH, prolongé d'un avenant 2024-2025 par délibération du 19 décembre 2023
 - Maintien du contingent à 170 dossiers annuels répartis en 90 dossiers « précarité énergétique » et 80 dossiers « autonomie »
 - Ajustement des missions :
 - Mêmes modalités d'accompagnement sur le volet Précarité énergétique avec la réalisation d'audit énergétique uniquement (la réalisation de Diagnostic de Performance Energétique (DPE) n'est plus autorisée)
 - Les modalités d'accompagnement sur le volet Autonomie ont l'obligation de suivre les évolutions relatives à Ma Prime Adapt' (sous réserve de validation par l'ANAH)
- Le montant des primes définies initialement sont de :
 - Dossiers « Précarité énergétique » : 500 €
 - Dossiers « Autonomie » : 560 €
- Au regard des montants moyens des travaux et des restes à charge sur ces 2 volets (plus importants sur la précarité énergétique que sur l'autonomie), il apparaît pertinent de réévaluer ces montants

Il est proposé aux membres du comité syndical de :

- Ajuster la prime, versée dans le cadre du PIG, jusqu'au 31/12/2025 :
 - Dossiers « Précarité énergétique » : 700 €
 - Dossiers « Autonomie » : 400 €
- Modifier le règlement intérieur de l'aide PIG en ce sens

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance le 09 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Sylvain TRANOY



Publié le 22 AVR. 2024

Certifié exécutoire le 22 AVR. 2024